

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Bibliothèque Nationale

58 rue de Richelieu, 75002 Paris — (1) 47 03 83 44

ISSN 0037-9344

## ÉTUDES ET TRAVAUX

CRINON (P.) — **A propos de deniers inédits de Blois (Xe siècle) : le monnayage à la tête dans les domaines de Thibaud de Tours et Thibaud I<sup>er</sup> (durant les deux premiers tiers du Xe s.).**

Les monnaies de Blois des premières décennies du Xe siècle sont au type de l'Edit de Pîtres (1). Le trésor de Fécamp permet de dater une autre série de deniers à la tête de la décennie 950/960 (2). Les exemplaires que nous publions s'intercalent entre les deux.

A/ Tête diadémée à droite, deux rangs de croissants derrière celle-ci représentent les mèches de cheveux. Au-dessus du diadème, quatre triangles, pointes en bas. Besant sur la joue et devant le nez.

L'oreille est représentée par un croissant et un point.

R/+ BLESIAHIS CASTRO. (A non barrés). Croix.

Cabinet des Médailles, 1,35 g - Musée des Beaux Arts de Chartres, 1,14 g (rogné), de mêmes coins.

Un troisième exemplaire de coins différents, collection privée, 1,33 g possède les A barrés : + BLESIAHIS CASTIO. Croix.

Ces deniers blésois doivent être comparés à ceux de Vendôme très proches. Les similitudes dans le dessin de la tête laissent penser qu'ils pourraient être l'œuvre d'un même graveur. Seule l'extrémité du diadème diffère, terminée par deux rangs de croissants à Blois (mèches de cheveux) et par un groupe de points à Vendôme. Il s'agit bien d'un type délibérément identique dans les deux ateliers. Pour les exemplaires rencontrés, les N sont remplacés par des H ; les A ne sont pas toujours barrés ; les O sont normaux à Blois et losangés à Vendôme. Deux deniers de Vendôme ont été publiés ici même il y a trois ans et datés de 940 par M. Duplessy. Tous ces deniers proviennent du même trésor (3).

1. Les immobilisations blésoises au type de l'Edit de Pîtres ont été rencontrées dans trois trésors : Cuerdale (enfouï vers 915) E. HAWKINS, *Numismatic Chronicle*, V, 1842-1843 - Rennes (enfouï vers 920/923), J. LAFAURIE, *RN*, 1965, n° 23, 24 pl. XXVII - Saint-Taurin (enfouï vers 945/950), E. GARIEL, t. I, n° 2 pl. XXIII.
2. F. DUMAS, *Le trésor de Fécamp*, Paris, 1971 p. 204-205.
3. J. DUPLESSY, « Deniers de Vendôme inédits du Xe siècle », *BSFN*, avril 1989, p. 558-559. Au sujet du trésor dit du « Loiret », voir du même, *Les trésors monétaires médiévaux et*

Les particularités dans le traitement de la chevelure dans le bas du diadème : deux rangs de croissants à Blois et un groupe de points à Vendôme, se retrouvent sur deux deniers contenus dans le trésor de Fécamp (n° 6928, Blois et 6934, Vendôme). Ces différences se sont donc pérennisées, et l'ordre des styles établi par Mme Dumas dans ce trésor est peut être à inverser, car le n° 6928 illustré est le plus proche du prototype, donc certainement le plus ancien. En ce qui concerne Vendôme, le denier n° 6934 attribué à Bouchard le Vénérable (après 958) serait plutôt contemporain du denier de Blois et datable également des années 950/960 (plutôt au début).

Comme à Blois, les monnaies frappées à Vendôme durant les premières décennies du Xe siècle sont des immobilisations au type de l'Edit de Pîtres (4).

Ces monnayages sont contemporains. Quelle est leur origine, et à qui les attribuer ? Les réponses à ces questions vont nous permettre de confirmer par la numismatique l'importance historique de la maison de Tours-Blois. Nous suivons les propositions de M.K.F. Werner pour différencier les Thibaud : Thibaud de Tours désigne Thibaud le Vieux (mort en 942) et Thibaud Ier, Thibaud le Tricheur (mort entre 975/977) (5).

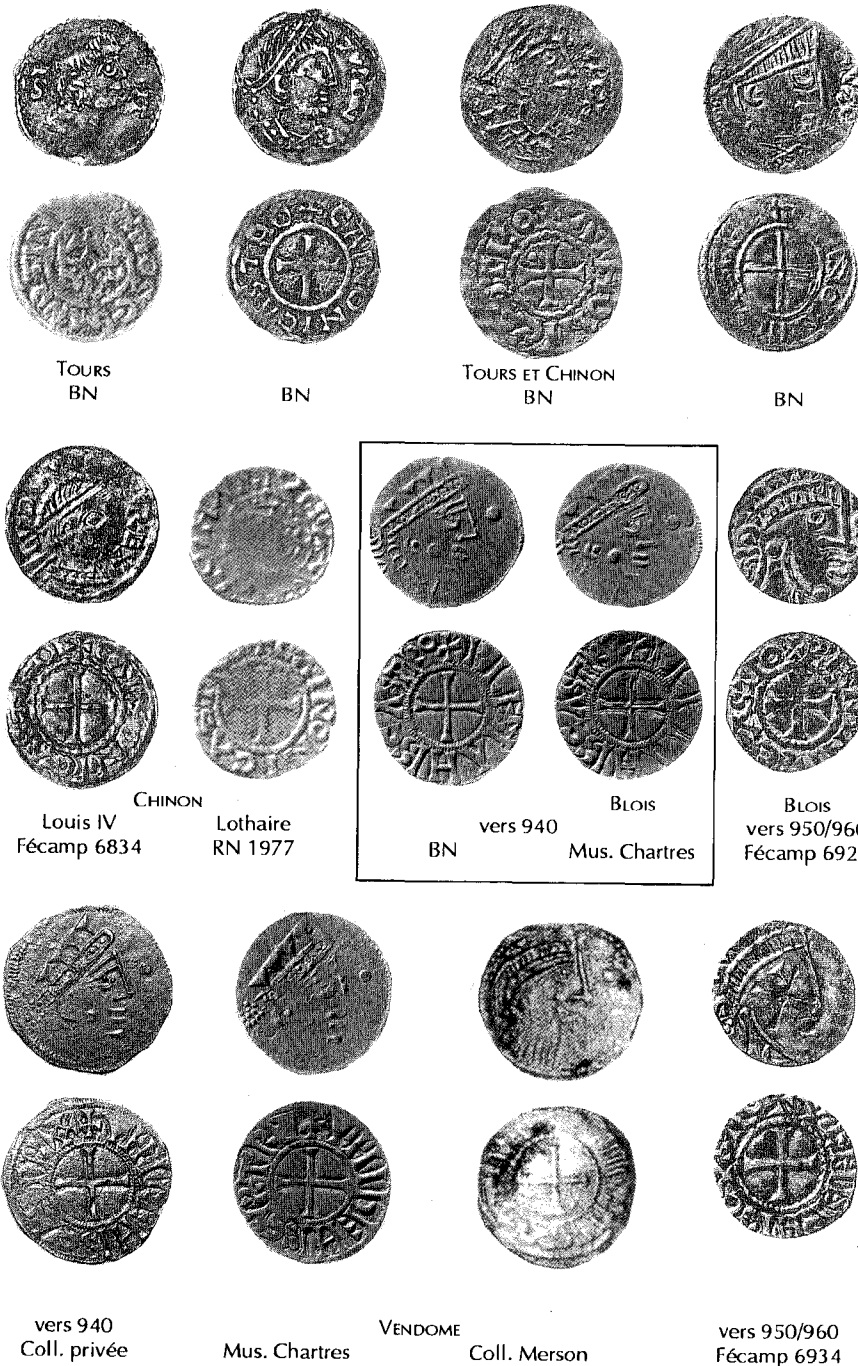
#### Le monnayage à la tête dans les domaines des Thibaud

Réminiscence des deniers carolingiens à la tête frappés au nom de Louis Le Pieux, les premières monnaies à la tête de Saint-Martin sont datées des environs de 910 par Mme Dumas. Il s'agit d'un changement de type : à l'avert, la tête du saint et au revers le type de l'Edit de Pîtres. A cette époque, Thibaud est vicomte de Tours depuis 905/908 (6).

A la même période, dans les années 910, à cause d'incursions normandes, semble-t-il, s'opère un nouveau déplacement de l'atelier monétaire de Tours à Chinon, place protégée. On connaissait dès la fin du IXe siècle un monnayage commun Tours-Chinon. Chinon qui appartient depuis le début du Xe siècle à Thibaud de Tours était tenu en fief de l'archevêque de Tours (7). A ce déplacement de l'atelier correspond un denier à la tête diadémée aux noms des deux cités. Mme Dumas met en rapport le denier à la tête de saint-Martin et ceux de Tours-Chinon avec la reconstruction de la basilique de Tours, avec le transfert du corps du saint en mai 919 et avec, en juin de la même année, la confirmation du droit de monnaie à

*modernes découverts en France*, t. I (751-1223), Paris, 1985, n° 404. Nous connaissons maintenant quatre coins de revers pour Vendôme : 1. BN 1 + VHIIDEHIS CVSTRO (S inversé), 1,10 g (Duplessy 1) ; 2. Coll. privée + VHIIDEHIS CASTRO, 1,35 g ; 3. Musée de Chartres + VHIIDEHIS CVSTRO (S inversé), 1,27 g ; 4. BN 2 + AHIDEHIS CASTRO (les lettres soulignées sont inversées), 1,36 g (Duplessy 2). Les 1 et 2 sont de même coin d'avert ; le coin d'avert du 3 semble le même, sans certitude. Tous les 0 sont losangés.

4. Deux trésors contenaient ces immobilisations : Saint-Taurin (enfouï vers 945/950), GARIEL, t. I, n° 5, pl. XXIII ; et Fécamp (enfouï vers 975-980) F. DUMAS, *ibid.*, p. 209, n° 6932-6933.
5. K.F. WERNER « L'acquisition par la maison de Blois des comtés de Chartres et de Châteaudun », *Mélanges offerts à J. Lafaurie*, Paris, 1980, p. 226 note 4.
6. F. DUMAS, *ibid.*, p. 192 sq., POEY D'AVANT n° 1 pl. 31, pour la datation, et K.F. WERNER, *ibid.*, p. 265-266 note 11, pour l'analyse historique. La notion de changement de type est due au culte du saint protecteur contre les envahisseurs normands. Elle est plus forte que le désir d'indépendance du vicomte Thibaud de Tours.
7. G. DEVAILLY, rubrique « Chinon » dans *Kronikon des Mittelalters*, t. II, 1983, p. 1838-1839.



l'abbaye par le roi Charles le Simple (8). Plusieurs émissions se succèdent à Chinon, confirmées par une baisse de poids (9).

Un trésor espagnol découvert en 1866 contenait des deniers de Raoul frappés au Puy et des deniers à la tête aux noms de Tours-Chinon et de Tours-Orléans plus récents (10). La tête du denier de Tours-Chinon évolue et se rapproche du style des exemplaires de Blois que nous publions. Ces dernières frappes sont vraisemblablement contemporaines de l'une des nombreuses incursions normandes qui se succédèrent entre 921 et 935 dans la région de Touraine et du Berry. En 924, Hugues le Grand dirige les Normands vers la Bourgogne ; ce dernier n'est certainement pas étranger au monnayage Tours-Orléans : à la mort du roi Robert son père, Hugues était devenu abbé laïc de Saint-Martin de Tours (11).

C'est ici que nous plaçons les deniers de Blois que nous venons de décrire, à l'époque où Thibaud de Tours, avec l'aide de son fils Thibaud Ier joint à la vicomté de Tours le comté de Blois, entre 936 et 940. La première mention du titre comtal de Thibaud date de 940 et nous suivons M.K.F. Werner qui démontra que ce titre ne pouvait s'appliquer qu'à Blois (12). Cette période, toujours ponctuée d'invasions normandes, fut propice à l'épanouissement d'un monnayage féodal, surtout au début du règne de Louis IV, à partir de 937. Les luttes entre le roi et le duc culminèrent avec l'emprisonnement de Louis IV, prisonnier des Normands puis d'Hugues le Grand qui en confia la garde en 945 à son vassal Thibaud Ier (13). Les deniers de Vendôme prouvent que ce monnayage féodal ne fut pas réservé à Blois mais à la mouvance de la maison de Tours-Blois. A cette période, Vendôme appartenait à la famille des Bouchard dont une lignée ininterrompue possède ce comté de 891 jusqu'aux environs de 980. Des liens particuliers entre les Bouchard et les Thibaud expliquent la position incontestée de cette petite principauté au milieu des domaines de la maison de Tours-Blois. La suzeraineté du comte de Blois est établie

8. POEY D'AVANT, n° 22 pl. XXXI et 1 pl. XXXII et F. DUMAS, *ibid.* p. 194 d'après le *Recueil des actes de Charles le Simple*, t. I, 1940, p. 238. Ce type manquant de référence à l'autorité royale pourrait coïncider avec l'accession au trône de Robert (frère d'Eudes et père d'Hugues le Grand).
9. Denier conservé à la BN, n° 200a (1,35 g). Voir F. DUMAS, *ibid.*, p. 193. L'autre exemplaire plus ancien, conservé à la BN pèse 1,56 g.
10. GARIEL, t. I, p. 136, trésor dispersé, mal daté, CARON en publia quelques composants, n° 8 et 9 pl. V (Tours-Chinon et Tours-Orléans). Voir les commentaires de F. DUMAS, *ibid.*, p. 193 et pl. XV, et de J. LAFAURIE, « Le trésor monétaire du Puy », *RN*, 1952, p. 145. Ce trésor qui contenait des deniers de Raoul a dû être enfoui vers 930-940.
11. F. DUMAS, *ibid.*, p. 195 d'après FLODOARD, *Annales*, éd. Lauer, p. 6, 24-25, 62. Orléans était probablement l'atelier contrôlé directement par le duc des Francs, le plus proche de Tours.
12. K.F. WERNER, *ibid.*, p. 266-268. Le titre de comte de Tours ne sera acquis par Thibaud Ier que plus tard (première mention en 957-958). Voir également du même, l'article « Blois » dans *Lexikon des Mittelalter*, t. II, 1983, p. 282-284, 1747. Thibaud de Tours meurt entre 939 et 942. Ceci contre J. BOUSSARD, « Les comtés de Tours, Blois et Chartres », *Actes du 103ème Congrès national des Sociétés Savantes*, Paris, 1979, p. 92-93, qui attribue le titre comtal dès 940 à Tours. De même, nous ne tiendrons pas compte des datations de Boussard pour l'acquisition des comtés de Chartres et de Châteaudun ci-après.
13. K.F. WERNER, *ibid.*, p. 272. La période d'opposition entre le roi et Hugues le Grand-Thibaud se situe entre 937 et 950.

sur l'Île-Bouchard (Indre et Loire) d'où sont originaires les Bouchard (14). Blois et Vendôme furent très liées vers 940 comme elles l'étaient toujours vers 950-960 ainsi que nous l'avons constaté plus haut pour les deniers du trésor de Fécamp (15).

Durant le règne de Louis IV (936-954), un autre monnayage chinonais à la tête, moins proche du prototype de Tours-Chinon d'inspiration romaine apparut ; il fut étudié par Mme Dumas. Ce type s'éloigne des deniers à la tête stylisée rencontrée précédemment à Tours-Chinon. Ces frappes seraient plutôt datables des années 950-954, de la période où l'influence d'Hugues le Grand s'affirme après la réconciliation avec le roi. Ces frappes portent le nom de Chinon, fief de Thibaud Ier (16).

En 956, Hugues le Grand meurt. Son fils Hugues Capet ne sera mis en possession des domaines de son père qu'en 960. Thibaud Ier en profite pour acquérir les comtés de Chartres et de Châteaudun et frapper monnaie à son nom en divers lieux, après s'être affranchi du type en vigueur. A cette époque, Thibaud Ier devient également comte de Tours (17).

A partir de 960, Hugues Capet récupère les domaines que possédait son père et Thibaud Ier lui rend hommage pour les comtés de Chartres et de Châteaudun. En 962, une expédition des Normands est poussée jusqu'à Chartres que le comte sauve sans l'aide du duc des Francs. Thibaud en tient rigueur à Hugues et se rapproche du roi Lothaire. Durant cette période d'alliance étroite fut frappé à Chinon un nouveau denier à la tête couronnée, au nom du roi Lothaire. Ce monnayage chinonais ne doit être considéré que comme un gage des excellentes relations entre le roi et Thibaud Ier durant les années 960 (18). Jamais Hugues Capet ne récupérera la puissance de son père, tout particulièrement dans le pays Bléso-Chartrain où Thibaud Ier est passé du stade de vicomte à celui de comte quasi indépendant malgré le lien vassalique au duc.

A la même époque, en ce qui concerne le monnayage féodal, dans les années 950-960 à Blois et à Vendôme, le type à la tête évolue sensiblement. La tête est un peu plus stylisée mais possède toujours un besant sur la joue, un autre devant le nez (à Blois), une même stylisation de la chevelure à l'extrémité du diadème (croissants à Blois, points à Vendôme) (19). Quelques années plus tard, ce type évolue encore. Il

14. J. BOUSSARD, « L'origine des familles seigneuriales dans la région de la Loire moyenne », *Cahiers de civ. médiévale*, V, 1962, p. 319-320 ; *ib.*, *Actes du 103ème Congrès national des Sociétés Savantes*, Paris, 1979, p. 101 à 108 et surtout p. 103 note 114.
15. Il est important de relever une autre similitude entre les deniers de Blois et Vendôme vers 950-960. Voir le début de notre démonstration et comparer les exemplaires du trésor de Fécamp n° 6928 et 6934.
16. Pour les monnaies de Louis IV frappées à Chinon, F. DUMAS, *ibid.*, p. 192-195, n° 6834-6842 et pour la datation, K.F. WERNER, *ibid.*, p. 271.
17. K.F. WERNER, *ibid.*, p. 266-267, contre l'opinion de J. BOUSSARD, voir notre note 12. Hugues le Grand meurt le 16 juin 956.
18. F. DUMAS et P. de la PERRIERE « Un denier inédit du roi Lothaire pour Chinon », *RN*, 1977, p. 152 sq.
19. F. DUMAS, *Le trésor de Fécamp*, p. 204 et 210. Nous pensons avec J. DUPLESSY, *BSFN*, avril 1989, qu'à Vendôme ce type évolua rapidement. Les exemplaires publiés par CARON, n° 10 pl. V et R.A. MERSON, *BSFN*, juin 1986, p. 66-67, avec 0 losangés, sont à intercaler entre ceux frappés vers 940 et celui du trésor de Fécamp (antériorité de la graphie VINDENIS sur VENDENIS). La pièce publiée par M. Merson présente la particularité d'une barbe figurée par des traits verticaux que nous retrouvons, en région champenoise, sur le monnayage de Lothaire et Herbert le Vieux. Herbert le Vieux, mort en 983, était frère de Liégarde, l'épouse de Thibaud Ier. Est-ce une particularité de graveur, ou un souci de copier le type vendômois ? Pour les généalogies de ces personnages, voir M. BUR, *La formation du comté de Champagne, vers 950-vers 1150*, Nancy, 1977, p. 96, 152.

se généralise d'abord dans la région contrôlée par la maison de Tours-Blois en rivalité continue avec Hugues Capet qui, lui, contrôle l'Orléanais où le monnayage au monogramme odonique se pérennise (ateliers d'Orléans, Etampes, Château-Landon).

La découverte de ces pièces blésoises est donc d'un intérêt historique de tout premier ordre. Contrairement aux conclusions de Mme Dumas et de M. Werner, l'antériorité de Blois sur Chartres est maintenant corroborée par la numismatique.

Le comté de Blois a appartenu à Thibaud entre 936 et 940, alors que les comtés de Chartres et de Châteaudun ne font partie des possessions de Thibaud I<sup>er</sup> qu'à partir de 956-960. A chaque période d'acquisition de ces domaines, les Thibaud ont frappé monnaie, inspirés par le monnayage précédent à Chinon, dans le domaine de Thibaud de Tours au début du Xe siècle. Dans son domaine de Blois, Thibaud manifeste donc très tôt son indépendance, 15 à 20 années avant l'apparition de son nom à Chartres et Beaugency.

Autre réflexion, l'apparition de la tête simultanément à Blois et à Vendôme, vers 940, permet de s'interroger sur la dépendance des comtes de Vendôme vis-à-vis de la maison de Tours-Blois. La numismatique confirme la suzeraineté de la maison de Blois dès l'acquisition du titre de comte vers 940. Les familles Thibaud et Bouchard devaient être très proches comme le démontrent leurs monnayages, liés par des similitudes troublantes.

Enfin, une étude de trésor nous permettrait d'analyser les métaux et de comprendre les différences de dimensions de flan, plus large pour le monnayage féodal ou d'alliance que pour la monnaie royale ou immobilisée au type de Raoul. Seules les monnaies féodales (ici, un exemplaire de Blois et un de Vendôme) ou d'alliance (Louis IV et Thibaud I<sup>er</sup> à Chinon) sont rognées. M. Duplessy avait déjà remarqué que les pièces des ateliers de Chartres, Dreux et Châteaudun, sous Raoul, présentaient des poids dépassant généralement 1,40 g. Est-ce un hasard si, entre Seine et Loire, les deniers des ateliers plus à l'ouest (de Raoul ou du comte Thibaud) sont plus lourds que ceux des ateliers plus à l'est (domaine du duc des Francs) ? (20).

---

20. J. DUPLESSY, « Le monnayage du roi Raoul (923-936) en Orléanais », *BSAHO*, n° 49, 1978, p. 123. Pour le rognage, voir F. DUMAS, *Le trésor de Fécamp*, p. 31, 37, 205 ; et pour le module des flans, p. 27-29.